



LA REDACTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Objectifs

- Choisir les clauses adaptées aux besoins de l'entreprise et aux spécificités de certaines fonctions
- Anticiper les conséquences de l'introduction d'une clause en cours de contrat
- Sécuriser vos pratiques en identifiant les conditions de validité et d'opposabilité des clauses.

Public

Toute personne en charge des relations sociales

Intervenant

Maître Marie-Christine GUERET-VILLERET
Avocat conseil, spécialiste en droit social.

Méthodes de travail

Confrontation d'expériences diversifiées
Documentation remise à chaque participant

Durée / Dates

1 jour à La Roche sur Yon (7 heures)

Droits d'inscription

328 €, exonérés de TVA, par participant

PROGRAMME DETAILLE

MAITRISER L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

Quels sont les impacts de la convention collective et les accords d'entreprises ?
Quelles sont les contraintes de la loi ?

- Comprendre l'articulation entre les diverses normes
- Juridique en droit du travail

REDIGER VOS CONTRATS DE TRAVAIL : LES PRECAUTIONS A PRENDRE

- Les mentions obligatoires
- Les contraintes légales des contrats spéciaux
- Les clauses déterminantes
- les clauses informatives
- les clauses implicites

L'intérêt d'une telle distinction

L'exercice du pouvoir de direction de l'employeur

SECURISER LE RECOURS AUX CLAUSES PARTICULIERES

- Clause de non concurrence
- Clause d'exclusivité
- Clause de mobilité
- Clause d'objectifs
- Clause de forfait
- Clause de garantie d'emploi
- Clause de résidence
- Clause de dédit-formation...

L'intérêt et l'incidence de telles clauses

Les cas de nullité d'une clause

Les précautions à prendre dans sa rédaction

INTRODUIRE UNE CLAUSE EN COURS D'EXECUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL

- Les évènements assimilés à une simple modification des conditions d'emploi
- La modification du contrat de travail – les limites du pouvoir de direction
- Les conséquences du refus du salarié
- La nature de la rupture